



HAL
open science

La double négation et le tour *ο δε ς ο κ λθεν*

Camille Denizot

► **To cite this version:**

Camille Denizot. La double négation et le tour *ο δε ς ο κ λθεν*. Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes , 2014, Tome LXXXVI (2), pp.65-90. 10.3917/phil.862.0065 . halshs-03735708

HAL Id: halshs-03735708

<https://shs.hal.science/halshs-03735708v1>

Submitted on 27 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La double négation et le tour οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν¹

Les descriptions du grec ancien répertorient un cas de figure où deux négations se contrebalanceraient pour former une affirmation. Il s'agirait des cas où une négation dite composée² précède une négation simple. L'illustration-type de ce cas de figure est l'énoncé, non attesté dans les textes, οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν (« Personne n'est pas venu », équivalent de « Tout le monde est venu »). Dans ce type de tournure, l'ordre des négations serait essentiel pour indiquer ce que l'on présente comme la neutralisation des deux négations. En effet, dans l'ordre inverse, quand c'est la négation simple qui précède la négation dite composée (οὐκ οὐδεὶς ἦλθεν, et plus fréquemment sans que les deux négations soient en contact, οὐκ ἦλθεν οὐδεὶς), les négations sont réputées s'associer pour ne donner qu'un simple sens négatif (« personne n'est venu »). On pourrait reformuler cette règle classique en termes plus contemporains : lorsque dans la même proposition un mot-N précède une négation propositionnelle, on observe une lecture à double négation (DN), mais lorsque c'est la négation propositionnelle qui précède un mot-N, la lecture à concordance négative (CN) prévaut³.

Cette règle semble bien établie et est reprise sans nette contestation dans la plupart des grammaires⁴. Il n'est donc pas surprenant que ce soit également l'enseignement des grammaires scolaires (M. Bizos, 1961, p. 210 par exemple), et que tout étudiant de grec ancien apprenne cette règle apparemment bien établie. L'objet de cette étude est de montrer qu'il n'y a pas lieu de poser l'existence d'une telle règle. En effet, on peut légitimement avoir des doutes sur son extension si on observe les exemples cités dans les grammaires. J. Wackernagel (1924, p. 301) remarquait déjà que les occurrences concernées semblaient constituer davantage une exception qu'une règle et que le grec différait nettement du latin où le syntagme *nemo non* désigne bien « tout le monde », avec un contrebalancement des deux négations. Pour exprimer cette idée, le grec ancien recourt de façon usuelle à une structure relative comprenant deux négations, l'une dans la proposition régissante et l'autre dans la proposition régie : il s'agit de l'expression οὐδεὶς (ἐστιν) ὅστις / ὅς οὐ... (« il n'y a personne qui ... ne...pas »). Or ce qui est présenté comme une règle grammaticale est en fait d'attestation très limitée. Si l'on confronte les données fournies par toutes les grammaires qui signalent le phénomène, on est étonné de constater que seuls quatre exemples de l'époque classique sont cités, Soph. *fr.* 935.3 (Radt), Hdt. 5.56.5, Xén. *Banquet* 1.9.4, Dém. 36.46.1. Trois de ces occurrences comportent un pronom indéfini à négation incorporée (οὐδεὶς),

¹ Mes remerciements vont à Nicolas Bertrand, Richard Faure et Frédérique Fleck pour m'avoir permis de présenter une première version de ce texte lors du Colloque international de syntaxe grecque et latine qu'ils ont organisé les 26 et 27 novembre 2010 à l'École Normale Supérieure. Merci également à Emmanuel Dupraz pour sa relecture d'une version antérieure et à Anne-Marie Chanet pour ses très nombreux commentaires d'une grande précision. Les avis du comité de rédaction de la *Revue de Philologie* m'ont également permis de préciser certaines des idées présentées ici.

² C'est-à-dire, dans la tradition grammaticale du grec ancien, une négation qui incorpore une négation propositionnelle, οὐ ou μή.

³ Rappelons que le terme de mot-N désigne des termes susceptibles de s'interpréter comme des quantificateurs négatifs avec ou sans négation propositionnelle exprimée (cf. fr. *personne*, it. *nessuno*, gr. οὐδεὶς, par ex.), et que la notion de double négation renvoie au niveau sémantico-logique (deux valeurs négatives aboutissant à une seule négation logique), et non à la présence de deux grammèmes négatifs.

⁴ R. Kühner et B. Gerth (1904, § 514 Anm. 1) dans un paragraphe consacré aux neutralisations de deux négations (qui incluent également des cas où l'on rencontre deux négations simples associées, cas de figure que nous n'envisageons pas ici); de façon significative, ces auteurs ajoutent : « *So immer, wenn auf eine zusammengesetzte Negation die einfache folgt* (οὐδεὶς οὐ = *nemo non*) » [c'est nous qui soulignons]. Même avis chez E. Schwyzer et A. Debrunner (1958, p. 598), P. Chantraine (1958, p. 337) ou plus récemment N. Basile (1998, p. 107).

comme dans la formulation classique de la « règle », mais l'exemple de Démosthène met en jeu la forme οὐδέ. Une recherche systématique dans le *T.L.G.*, portant sur les occurrences où un mot-N précède une négation propositionnelle en grec classique, ne permet de trouver aucun exemple supplémentaire⁵. Par contraste, un examen comparable chez les mêmes auteurs fournit 91 occurrences de la tournure οὐδεὶς ὅστις οὐ (avec différentes variantes sur le cas des deux pronoms et sur la forme du relatif).

Pour contester l'existence de cette règle, nous commencerons par montrer que son existence même serait très étonnante dans une langue comme le grec ancien, qui est une langue à concordance négative (CN) généralisée. Il faudra alors rendre compte de la forme des quatre exemples invoqués à l'appui de cette règle, avant d'expliquer comment, dans deux cas, la lecture en double négation est accessible, alors même qu'il existe une expression usuelle pour exprimer la double négation (οὐδεὶς ὅστις οὐ)⁶.

1. Caractère paradoxal de la double négation

Pour expliquer l'objet de cette première partie, nous pourrions reprendre le titre de l'article d'A. Falaut (2007) sur le roumain : « le paradoxe de la double négation dans une langue à concordance négative stricte », car le grec est comme le roumain une langue à concordance négative généralisée.

1.1. Un paradoxe théorique

On parle de concordance négative pour les phrases qui comportent plus d'un mot négatif tout en conservant un seul sens négatif au niveau sémantico-logique (par exemple *Personne n'a rien dit*). Nous nous appuyons sur la définition donnée par F. Corblin et L. Tovenà (2003, p. 281) :

« Les langues pour lesquelles la concordance négative est régulière sont dites des langues à concordance négative. On les oppose aux langues dans lesquelles la cooccurrence de plusieurs mots-N rapportés au même verbe est agrammaticale ou produit nécessairement une interprétation à négations multiples. Il faut distinguer les cas de concordance négative généralisée, où la cooccurrence du marqueur négatif et de mots-N est grammaticale et ne produit qu'une seule négation logique (ce serait par exemple le cas de l'American Black English, mais aussi d'un grand nombre de langues romanes), et la concordance négative restreinte aux mots-N (ce serait le cas du français standard) ».

Il est bien connu qu'en grec ancien, les négations peuvent s'accumuler dans la même proposition sans qu'il y ait plus d'un opérateur sémantique de négation, ce qui en fait bien une langue à concordance négative. C'est ce que montrent de nombreux exemples de grec classique :

- (1) Eur. *Cycl.* 120 : il s'agit des Cyclopes
ἄκούει δ' οὐδὲν οὐδεὶς οὐδενός
« Personne **n'**obéit **en rien** à **personne.** »⁷

⁵ Non seulement chez Hérodote, Xénophon et Démosthène, mais aussi chez des orateurs (Lysias, Antiphon, Isocrate, Isée), chez Platon et chez Thucydide, chez les trois tragiques et chez Aristophane.

⁶ Nous n'étudierons pas ici les particularités sémantiques et pragmatiques de la double négation par rapport à l'affirmation. Cette étude ne concerne pas directement notre propos qui porte sur la forme choisie pour exprimer une double négation, et non sur le choix de la double négation lui-même.

⁷ Sauf mention contraire, toutes les traductions sont des traductions personnelles.

Malgré la présence du morphème négatif, morphologiquement incorporé aux trois mots-N de cette proposition, la proposition ne comporte qu'un seul opérateur négatif, ce qui est la caractéristique de la concordance négative. En (1), aucune autre interprétation n'est accessible. Le grec ancien est même une langue à concordance négative généralisée : l'association d'un marqueur négatif propositionnel et d'un ou de plusieurs mots-N aboutit à une seule négation au niveau sémantico-logique. Ce n'est pas le cas du français (*Il n'a pas rien dit* a nécessairement une interprétation de double négation) ; c'est en revanche la situation du grec ancien (si on laisse provisoirement de côté le cas qui nous occupe ici, le type οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν, où le mot-N précède la négation propositionnelle). Les exemples se rencontrent très fréquemment :

- (2) Pl. *Apologie* 41 d1 : Socrate explique les raisons de sa confiance
 [...] οὐκ ἔστιν ἀνδρὶ ἀγαθῷ κακὸν οὐδὲν οὔτε ζῶντι οὔτε τελευτήσαντι [...] « [...] il n'existe **aucun** mal pour l'homme de bien, ni de son vivant, ni une fois qu'il est mort [...] »

La proposition ne comporte qu'un seul sens négatif malgré la présence d'un mot-N associé à la négation propositionnelle.

Le grec ancien n'est pas une langue isolée⁸. De fait, le phénomène de concordance négative est une particularité linguistique répandue : il s'agit en effet d'un phénomène fondamental, comme le soulignent F. Corblin et L. Tovenà (2003, p. 323). En particulier, la concordance négative semble la pente naturelle de bien des créoles ; de façon emblématique, la notion même de concordance négative a été élaborée par W. Labov (1972) à partir de certains dialectes de l'américain non-standard. Dans les langues qui disposent des deux lectures, en double négation et en concordance négative, c'est la seconde qui est la plus accessible. Sans nous attarder sur le fonctionnement de la concordance négative, il faut constater le caractère banal de la concordance négative dans les langues, et souligner l'incongruité d'une règle du type οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν en grec ancien, c'est-à-dire d'une lecture à double négation dans une langue à concordance négative généralisée. En effet, dans leur étude sur les langues romanes, F. Corblin et L. Tovenà (2003, p. 306) ont bien montré que plus la concordance négative est générale dans une langue, plus la lecture en double négation est difficilement accessible. Ainsi, le français, qui est une langue à concordance négative restreinte, comme nous l'avons déjà souligné, admet assez facilement une lecture en double négation⁹. Des phrases comme *Personne n'aime personne* peuvent s'interpréter en concordance négative (« Personne n'aime qui que ce soit ») ou en double négation (« Tout le monde aime quelqu'un »). En revanche, dans des langues comme le roumain, langue à concordance négative généralisée, la double négation a un statut problématique¹⁰.

Si le grec ancien dispose d'une lecture en double négation, celle-ci doit être une possibilité très marquée et dont le caractère paradoxal doit être expliqué, d'autant que d'autres difficultés, propres au grec ancien, viennent rendre cette règle peu plausible.

1. 2. Un paradoxe lié au grec ancien

⁸ Parmi les langues romanes, si l'on suit la description de V. Déprez (2003, p. 112), c'est une variété de français qui s'en rapproche le plus, le français québécois.

⁹ Il est vrai selon certains critères, notamment pragmatiques (voir L. Horn, 1989, p. 303-305), et intonatifs (voir F. Corblin *et alii*, 2004, p. 425). Mais les deux lectures sont en principe accessibles pour certains énoncés.

¹⁰ F. Corblin et L. Tovenà (2003, p. 306) la jugent même impossible ; mais, selon A. Falas (2007), la lecture en double négation est toujours disponible quand une proposition comporte deux mots-N, même s'il s'agit d'une possibilité très marquée, influencée par des contraintes pragmatiques et intonatives précises.

Deux éléments propres au grec ancien suscitent également des difficultés : la question de l'ordre linéaire des négations et l'existence de contre-exemples à la « règle » οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν.

1. 2. 1. L'ordre mot-N + négation propositionnelle

Comme nous l'avons déjà mentionné, dans la formulation classique de la « règle » οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν, c'est l'ordre des mots qui permet de choisir entre la lecture en concordance négative et celle en double négation, de la façon suivante :

Mot-N	+ Négation propositionnelle	= double négation
Négation propositionnelle	+ Mot-N	= concordance négative

En grec ancien, il est peu fréquent que l'ordre des mots constitue un critère sémantique aussi décisif ; pour rendre compte de cette particularité, on peut invoquer le parallèle des langues où la position relative de la négation propositionnelle et du mot-N est décisive pour l'interprétation. C'est le cas en italien, où l'on observe une asymétrie selon que les mots-N sont en position préverbale ou post-verbale. Dans cette langue, lorsque le mot-N est employé après le verbe, la négation propositionnelle est obligatoire en position préverbale et la lecture est donc celle de la concordance négative (*Non è venuto nessuno*, « Il n'est venu personne ») ; en position préverbale, le mot-N peut être employé seul (*Nessuno è venuto*, « Personne n'est venu ») et l'apparition de la négation propositionnelle dans cette position entraîne une lecture en double négation (*Nessuno non è venuto* « Tout le monde est venu »)¹¹. Même si l'italien semble fournir un exemple où l'ordre des mots permet de distinguer entre concordance négative et double négation, on voit bien quelle différence importante sépare cette langue du grec ancien : en italien, le pivot du système est le verbe et tout dépend donc de la position pré- ou post-verbale. En grec ancien, si l'ordre des mots joue un rôle, comme l'affirme la « règle », ce n'est pas par rapport au verbe, mais dans la position relative des deux termes négatifs. Sur ce point, l'italien ne fournit pas de parallèle au grec ancien. Une manière de décrire le fonctionnement de la concordance négative en grec ancien serait de dire que la négation propositionnelle où orienterait la lecture de la négation de gauche à droite, de façon linéaire. Placée devant un autre terme négatif, elle prendrait toute négation ultérieure sous sa dépendance (ce serait le phénomène du parasitisme de F. Corblin *et alii*, 2004, p. 432 *sqq.*) ; placée après un autre terme négatif, sa force négative ne pourrait englober le mot négatif placé devant elle, ce qui expliquerait la présence de deux négations sémantiques dans la même proposition, qui conduirait ainsi à une lecture en double négation.

Cette description est cependant difficile : le fait que la force sémantique diffère selon l'ordre des mots paraît mal étayée dans une langue comme le grec ancien. C'est ce que montrent plusieurs caractéristiques de cette langue :

– dans les négations incorporant un morphème négatif, on observe parfois une dissociation entre l'élément négatif et l'élément indéfini ou la particule, et la négation peut dans ce cas être postposée. R. Kühner et B. Gerth (1904, § 510, Anm. 4) citent plusieurs exemples très nets, comme (3) :

- (3) Soph. *Trach.* 161 : Déjanire expose ses inquiétudes au sujet d'Héraclès
 Νῦν δ' ὡς ἔτ' οὐκ ὦν, εἶπε μὲν λέχους ὁ τι
 χρεῖη μ' ἐλέσθαι κτῆσιν [...]

¹¹ Les faits sont cependant plus complexes : dans cette dernière configuration (mot-N + négation propositionnelle devant le verbe), il existe une lecture en concordance négative, qui est une lecture marquée et qui repose sur un contour intonatif particulier, lequel met en valeur le mot-N (*NESSUNO non è venuto !* « Personne n'est venu »). Voir D. Godard et J.-M. Marandin (2007).

« Mais à présent, comme s'il n'était **plus**, il m'a dit ce que je devais prendre à titre de possession d'épouse [...] »¹²

L'expression est d'autant plus remarquable qu'il est nécessaire de comprendre ἔτι sous la portée de la négation. On sait en effet que ἔτι signifie « encore » et que c'est la forme niée οὐκέτι qui signifie « ne plus » ; or, la proposition ne peut pas signifier « comme si, encore, il n'existait pas », ce qui formerait de toute façon un énoncé absurde. Dans de tels exemples, tout se passe comme si la place de la négation par rapport aux éléments qui sont sous sa dépendance syntaxique était sans pertinence.

– il existe des énoncés où la négation, bien qu'en position finale, prend sous sa portée l'ensemble d'une proposition. Le phénomène est répandu et nous nous contenterons de citer un exemple relevé par E. Schwyzer et A. Debrunner (1958, p. 596) :

(4) Thuc. 6.38.4.5 : discours d'Athénagoras (au sujet des ennemis)

[...] ἀλλὰ καὶ ὧν βούλονται μὲν, δύνανται δ' οὐ

« [...] mais également sur ce qu'ils veulent, mais ne peuvent pas »

La position finale de la négation se justifie parce que la première position créerait une forme οὐ δέ (ou οὐδέ) qui est difficilement employée dans un tel contexte¹³. Il est cependant remarquable que la syntaxe de la proposition s'accommode sans difficulté d'une telle position, puisque la négation peut se trouver à la finale de la proposition qu'elle a sous sa portée.

– enfin, on peut rencontrer une négation propositionnelle initiale prenant toute la phrase sous sa dépendance. Or, cette position initiale permet des lectures à double négation lorsqu'une autre négation, le plus souvent une autre négation propositionnelle, est exprimée dans la suite de la phrase :

(5) Dém. 9.27.5 : il s'agit de Philippe, qui se fait menaçant¹⁴

καὶ οὐ γράφει μὲν ταῦτα, τοῖς δ' ἔργοις οὐ ποιεῖ, ἀλλ' ἐφ' Ἑλλήσποντον οἴχεται

« Et **ce n'est pas vrai qu'il écrit cela sans** le réaliser par ses actes [litt. alors qu'il ne le réalise pas par ses actes], mais il s'avance contre l'Hellespont »

Les deux négations n'ont pas la même portée, puisque la première porte sur l'ensemble de la phrase (la place de μὲν en principe en deuxième position dans une proposition est à cet égard révélatrice) et que la deuxième porte seulement sur une proposition. De manière significative, le résultat sémantique obtenu, même quand la négation propositionnelle est en tête d'énoncé, est celui d'une double négation, au sens sémantico-logique. Dans ces conditions, on pourrait se demander pourquoi ce n'est pas le type οὐκ οὐδεὶς ἦλθεν qui est le plus apte à exprimer la double négation, et non l'ordre inverse.

En définitive, les particularités liées à la place de la négation en grec ancien semblent indiquer que si la règle οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν correspond à une réalité, celle-ci est bien isolée et semble aller à l'encontre de ce que l'on observe par ailleurs. À ces difficultés, il faut enfin ajouter l'existence de contre-exemples.

¹² Autres exemples cités : Soph. *OR* 24, *Phil.* 1217. Eur. *Alc.* 198 présente un problème de texte. Nous laissons de côté les mots-N comportant un indéfini (comme οὐδεὶς), dans la mesure où l'univerbation pose des problèmes particuliers pour cette forme.

¹³ En effet, en principe, οὐδέ ne s'emploie en prose attique qu'après une négation, ce qui n'est pas le cas ici. Cependant les exceptions se rencontrent, y compris chez Thucydide (voir J. D. Denniston, 1950, p. 190-192).

¹⁴ Exemple cité par J. Humbert (1960, p. 347), sous une forme légèrement modifiée.

1. 2. 2. Des exceptions à la « règle »

De manière remarquable, il existe des exemples bien attestés où le mot-N précède la négation propositionnelle dans la même proposition, sans entraîner de lecture en double négation. Curieusement, R. Kühner et B. Gerth (1904, § 514 Anm. 1) notent : « *Der Fall, dass nach anderen zusammengesetzten Negationen keine Aufhebung stattfindet, kommt nur selten vor* » ; pourtant, les exemples cités par ces auteurs sont aussi nombreux sous cette rubrique que les cas de double négation présentés comme illustrant une règle générale. En outre, alors qu'on cherche vainement d'autres exemples à double négation que ceux cités par les grammairiens, une recherche permet d'ajouter des exemples de concordance négative, y compris à l'époque classique, chez les mêmes auteurs que ceux qui sont cités pour illustrer la lecture en double négation¹⁵. C'est le cas de l'exemple suivant, qui n'est pas cité par R. Kühner et B. Gerth :

- (6) Dém. 57.28.4 : l'accusé n'avait jamais été attaqué à ce jour
καὶ τούτων οὐδεὶς οὐκ ἀπέϊπεν πώποτε, οὐκ ἐκώλυσεν, οὐ δίκην ἔλαχεν.
« Et parmi ceux-ci **personne ne** l'a jamais interdit, ne s'y est opposé ou n'a intenté d'action en justice »

Rien ne semble distinguer cet exemple du type οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν : le mot-N précède les occurrences de la négation propositionnelle, et tous deux se rapportent au même prédicat verbal. Cependant, l'exemple est sans ambiguïté et interdit une lecture à double négation : le groupe οὐδεὶς οὐ conserve bien un sens négatif, ce qui situe la proposition dans le cadre général de la concordance négative, comme on pourrait s'y attendre si la tradition grammaticale n'avait pas inventé une « règle » οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν. Cette caractérisation sémantique est renforcée par une marque syntaxique : puisqu'il s'agit d'un énoncé négatif, il est possible d'employer un terme à polarité négative (πώποτε)¹⁶.

L'existence même d'une règle οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν dans une langue comme le grec ancien apparaît au mieux comme un paradoxe, et au pire comme une incongruité : elle n'est pas évidente à justifier dans une langue à concordance négative généralisée, elle confère une importance cruciale à l'ordre des termes, au point de créer une particularité très isolée en grec ancien, elle n'est enfin pas générale puisque l'on trouve des contre-exemples. On remarquera cependant que la configuration οὐδεὶς οὐ, que ce soit en concordance négative ou en double négation, est très peu fréquente (une dizaine d'occurrences en tout). Il faut à présent examiner de plus près les occurrences qui sont citées à l'appui de cette « règle ».

2. Examen des occurrences à l'origine de la « règle »

Celles-ci sont au nombre de quatre et présentent en réalité autant de configurations différentes.

2. 1. Soph. fr. 935.3. Radt : un exemple philologiquement difficile

Cette occurrence est signalée par R. Kühner et B. Gerth (1904, § 514 Anm.1), qui sont les seuls à reprendre cet exemple. Ils le citent sous la forme suivante : Soph. fr. 673d

¹⁵ Parmi les exemples cités par R. Kühner et B. Gerth, deux semblent bien établis (Dém. 21.143.8, Plut. *Tib. Gra.* 9.6.1), avec une série d'appositions en asyndète, chacune commençant par οὐ ; aux exemples qui leur semblent contestables ou douteux, il faut ajouter *Il.* 19.209, qu'ils citent, mais où il est curieux de considérer οὐ πως comme une négation dite composée. Nos relevés nous ont fourni quatre occurrences supplémentaires : Hdt. 1.84.10 ; 4.28.17, Dém. 57.28.4, Ar. *Plut.* 1114. On remarquera que même dans ce cas, le nombre des exemples est réduit.

¹⁶ Dans cet exemple, le sens négatif des verbes (« interdire », « empêcher », « échapper à ») favorise peut-être la lecture en concordance négative : face à trois négations (deux syntaxiques et une lexicale), la seule interprétation possible est celle de la concordance négative.

γλώσσης κρυφαῖον οὐδὲν οὐ διέρχεται. Si l'on suit le raisonnement implicite de R. Kühner et B. Gerth, en admettant une lecture en double négation, le sens doit être littéralement « rien de caché ne franchit pas la langue », c'est-à-dire « tout ce qui est caché franchit la langue [*i.e.* peut être révélé] »¹⁷. Pourtant, la leçon donnée par Radt (1977, fr. 935) est bien différente et ne laisse aucune place à quelque double négation que ce soit :

- (7) μή μοι κρυφαῖον μηδὲν ἐξείπης ἔπος ·
 κληῖθρον γὰρ οὐδὲν ὧδ' ἂν εὐπαγὲς λάβοις
 γλώσσης, κρυφαῖον οὐδὲν οὐ διέρχεται
 Littéralement : « Ne choisis aucun propos caché pour moi ; car tu ne peux prendre aucune barrière de la langue si solide, **que rien** de caché ne la franchit »

Cette dernière version du fragment présente le relatif οὐ et non la négation propositionnelle, sans mettre en péril la signification du passage (que l'on pourrait gloser de la manière suivante : « ne me révèle aucun secret, car aucun secret n'est si bien gardé qu'il ne franchisse la bouche un jour ou l'autre »). Ainsi, au-delà des difficultés philologiques elles-mêmes, sur lesquelles nous ne nous prononçons pas faute d'éléments, le sens même du vers incriminé est débattu, et il existe plusieurs versions qui ne laissent pas de place à une double négation.

Dans ces conditions, il paraît difficile d'invoquer cet exemple à l'appui d'une règle de grammaire. Si la règle n'est pas bien établie, il est plus sage de laisser cette occurrence hors du débat, et c'est ce que nous choisissons de faire ici.

2. 2. Dém. 36.46.1. est-il pertinent ?

L'exemple de Démosthène présente une particularité : le mot-N n'est pas ici un pronom indéfini (οὐδεῖς) mais le grammème οὐδέ, qui peut jouer le rôle d'une coordination négative (« et ne pas ») ou d'une négation focalisante (« pas même »). Cette spécificité avait été remarquée par R. Kühner et B. Gerth (1904, § 514, Anm. 1) : « *Bei οὐδὲ οὐ findet [...]* *gemeinlich keine Aufhebung statt ; doch kann sie auch stattfinden, wie Dem. 36. 46 [...]* neque...non. ». Pour autant, pour ces auteurs, comme pour ceux qui traduisent cette occurrence, le sens de la double négation ne semble pas faire de doute¹⁸. Or le sens attendu, au vu des exemples du grec ancien où οὐδέ fonctionne comme une négation focalisante, devrait être selon nous « (pas) même Phormion, celui-là ne le voit pas ». Dans ce cas, il s'agirait d'une situation de concordance négative et non de double négation telle que semblent l'admettre les auteurs cités. De fait, si on replace cette phrase dans son contexte, la lecture avec concordance négative est loin d'être impossible :

- (8) Dém. 36.45-46 : l'orateur explique pourquoi l'adversaire n'a pas de droits sur la propriété de Phormion
 Καὶ δῆτα θαυμάζω πῶς οὐ λογίζει πρὸς σεαυτὸν ὅτι ἔστιν Ἀρχεστράτῳ τῷ ποτὲ τὸν σὸν πατέρα κτησαμένῳ υἱὸς ἐνθάδε, Ἀντίμαχος, πράττων οὐ κατ' ἀξίαν, ὃς οὐ δικάζεται σοι, οὐδὲ δεινὰ φησι πάσχειν, εἰ σὺ μὲν χλανίδα φορεῖς [...] καὶ ζῆς ἀσελγῶς ὥστε καὶ τοὺς ἀπαντῶντας αἰσθάνεσθαι, αὐτὸς δ' ἐκεῖνος πολλῶν ἐνδείης ἐστιν. Οὐδὲ τὸν Φορμίῳν ἐκεῖνος οὐχ ὀρᾷ. Καίτοι εἰ κατὰ τοῦτ' οἶει σοι προσήκειν τῶν τούτου ὅτι τοῦ πατρὸς ποτ' ἐγένετο τοῦ σοῦ, ἐκείνῳ προσήκει μᾶλλον ἢ σοί.

¹⁷ La numérotation du fragment semble faire référence à l'édition de F. H. M. Blaydes (1894). Pourtant, les deux propositions de Blaydes pour ce fragment ne laissent pas de place à une lecture à double négation, soit qu'il remplace οὐδὲν par ἕνα, soit qu'il comprenne qu'il s'agit du relatif οὐ et non de la négation οὐ. Le texte donné par R. Kühner et B. Gerth correspond au texte de Nauck (1889) au fr. 849, l. 3, où une lecture en double négation est possible.

¹⁸ Traductions de οὐδὲ τὸν Φορμίῳν ἐκεῖνος οὐχ ὀρᾷ : « et il n'est pas vrai qu'Antimaque ne voie pas Phormion » (M. Bizos, 1961, p. 210), « et il voit bien aussi Phormion » (L. Gernet, dans la CUF) et « *Nor does he fail to see Phormio's condition* » (A. T. Murray, édition Loeb).

« Et vraiment je m'étonne de ce que tu ne réfléchisses pas qu'Archestratos, qui a autrefois possédé ton père, a ici un fils, Antimachos, qui ne réussit pas selon son mérite, lui qui ne t'intente pas de procès et qui ne dit pas qu'il subit des épreuves terribles, si toi tu portes un manteau [...], si tu vis tellement dans le scandale que même ceux qui te rencontrent s'en rendent compte, alors que lui-même est fort dépourvu. Phormion **non plus**¹⁹, celui-ci **ne** le voit **pas**. Or, si tu penses que les biens de celui-ci te reviennent parce qu'il a autrefois appartenu à ton père, ils reviennent bien plus à lui qu'à toi. »

Dans ce passage, l'argument de l'orateur est le suivant : Antimachos, qui est ruiné, n'a jamais attaqué Apollodore, malgré l'argent et la débauche que celui-ci étale ; et pourtant, si Apollodore était fondé à exiger de l'argent de Phormion, Antimachos aurait *a fortiori* le droit de réclamer de l'argent à ce même Phormion. Le sens habituellement retenu, avec double négation, insiste sur l'idée que la situation de Phormion n'est pas inconnue d'Antimachos, et que ce n'est donc pas par ignorance que celui-ci ne revendique rien.

Or il nous semble que l'on peut comprendre différemment cette phrase, comme l'indique notre traduction. L'argument serait alors orienté différemment : Antimachos ne se préoccupe pas de l'accusé, malgré son mode de vie tapageur ; et il ne se préoccupe pas davantage de Phormion, alors qu'il pourrait légitimement réclamer ses biens. Cette argumentation s'accommode d'une lecture à concordance négative, qui semble davantage attendue. Dans l'argumentation de l'orateur, ces deux interprétations orientées inversement sont compatibles. Remarquons qu'une famille de manuscrits omet οὐχ²⁰. Cette leçon ne prouve pas la justesse de notre analyse, mais pourrait indiquer que, au moins pour une famille de manuscrits, la lecture avec une simple négation a pu sembler satisfaisante.

S'il s'agit bien d'une lecture à concordance négative, on pourrait se demander pourquoi dans ces conditions deux négations sont employées. Pour répondre à cette question, on peut penser au premier principe mis en évidence par F. Corblin et L. Tovena (2003) pour expliquer la concordance négative dans les langues romanes : les langues ont tendance à marquer négativement (notamment par incorporation d'un morphème négatif) les variables négatives qui doivent s'interpréter dans le domaine de la négation verbale. Or, en grec ancien, ce marquage, cette instanciation négative des variables de la phrase dépasse largement le cadre syntaxique de la proposition, notamment lorsqu'il y a focalisation. Ainsi, la façon usuelle de dire « même si », lorsque la proposition principale comporte une négation propositionnelle est bien οὐδ' εἰ (et non καὶ εἰ), comme le signalent les grammaires. L'exemple suivant le montre, et il est loin de révéler un phénomène isolé :

(9) Pl. *Rép.* 426 b8

οὐδ' ἂν ἡ πόλις ἄρα, ὅπερ ἄρτι ἐλέγομεν, ὅλη τοιοῦτον ποιῆ, οὐκ ἐπαινέσει.

« Donc, **(pas) même** si la cité, ce que nous disions justement à l'instant, fait tout entière quelque chose de comparable, tu ne l'approuveras pas »²¹

¹⁹ Littéralement : « pas même Phormion ». Nous choisissons de comprendre οὐδέ comme négation focalisante et non comme coordination avec une proposition négative, en raison de l'éloignement de celle-ci (οὐδέ... φησί). Pour la présence de deux négations en cas de focalisation, voir *infra*.

²⁰ Il s'agit des manuscrits F (*Marcianus* 416), Q (*Marcianus* 418) et D (*Ambrosianus* 112), qui procèdent d'un même original.

²¹ Cité par M. Bizos (1961, p. 210, Rem. 2), sous une forme simplifiée. Autres exemples de notre corpus : Hdt. 1.109.6 ; Ar. *Thesm.* 560 ; Lys. 7.5.4, 10.2.3, 10.10.4 ; Isée, *Apol.* 29.4 ; Xén. *Cyr.* 2.1.8.9 ; Pl. *Crat.* 398e6 ; Dém. 22.32.3. Avec une valeur coordonnante de οὐδέ : Ar. *Thesm.* 491, Pl. *Phédon* 105c2, 105c4, Dém. 24.149.4.

Dans les cas de focalisation, il est tout à fait banal que le terme focalisant incorpore la négation, s'il relève d'une phrase elle-même marquée par une négation propositionnelle. Dans ces conditions, on ne s'étonne pas que l'exemple de Démosthène comporte deux grammèmes négatifs dans la même proposition, même si le sens ne requiert qu'une seule négation.

Les deux premiers exemples que nous avons évoqués (Sophocle en (7) et Démosthène en (8)) nous semblent devoir être écartés car ils ne démontrent pas l'existence d'une lecture à double négation. Les deux exemples suivants nécessitent une lecture à double négation, mais il nous semble que c'est leur caractère extrêmement spécifique qui explique cette particularité, et non l'existence d'une règle qu'on ne verrait à l'œuvre dans aucun autre exemple.

2. 3. Hdt. 5.56.5 : un contexte très particulier

Le sens de la phrase d'Hérodote (le deuxième vers d'un oracle) ne fait pas vraiment de doute et impose une lecture à double négation²². Il est cependant intéressant de replacer cette phrase dans son contexte :

(10) Hdt. 5.56 : il s'agit d'Hipparque, fils de Pisistrate

Ἐν τῇ προτέρῃ νυκτὶ τῶν Παναθηναίων ἐδόκεε ὁ Ἴππαρχος ἄνδρα οἱ ἐπιστάντα μέγαν καὶ εὐεϊδέα αἰνίσσεσθαι τάδε τὰ ἔπεα ·

Τλήθι λέων ἄτλητα παθὼν τετληότι θυμῷ ·

οὐδεὶς ἀνθρώπων ἀδικῶν τίσιν οὐκ ἀποτίσει.

Ταῦτα δὲ, ὡς ἡμέρη ἐγένετο τάχιστα, φανερὸς ἦν ὑπερτιθέμενος ὄνειροπόλοισι · μετὰ δὲ ἀπειπάμενος τὴν ὄψιν ἔπεμπε τὴν πόμπην, ἐν τῇ δὴ τελευτᾷ.

« Lors de la nuit précédant les Panathénées, Hipparque crut voir un homme grand et de belle apparence se tenir près de lui et lui adresser ces paroles énigmatiques : “Supporte, lion, l'insupportable, avec un cœur endurent ; car **aucun** homme coupable **ne** paiera **pas**”. Dès que le jour parut, il soumit évidemment ces paroles à des interprètes de songes ; mais ensuite, il refusa la vision et il mena la procession, où effectivement il meurt »

Il n'existe pas de façon plausible de comprendre l'oracle sans double négation. Le contexte nous fournit cependant plusieurs éléments instructifs. Il s'agit d'une apparition nocturne, et par leur forme (en hexamètres dactyliques) comme par leur sens et leur ambiguïté, ces paroles s'apparentent à un oracle, censé indiquer à Hipparque que ses crimes (qui ne sont pas précisés par Hérodote) ne resteront pas impunis. Ici, le principe de l'oracle est son ambiguïté, comme le souligne l'emploi du verbe αἰνίσσεσθαι, ce qui est fréquent dans les oracles cités par Hérodote²³. Hipparque a d'ailleurs besoin de faire appel à des spécialistes pour le comprendre, et même si l'on ne connaît pas l'interprétation de ces spécialistes, il est clair qu'Hipparque n'a pas pris en compte leur avis. Le sens général de l'oracle doit cependant être une mise en garde, comme le présume le commentaire d'Hérodote : si Hipparque conduit la procession qui le mène à la mort en refusant la vision (ἀπειπάμενος τὴν ὄψιν), il faut donc supposer que la vision avait pour intention de l'en détourner.

En quoi consiste l'ambiguïté de cet oracle ? Une première hypothèse repose sur l'existence d'une ambiguïté lexicale. C'est l'avis de R. Crahay (1956, p. 254) qui insiste en particulier sur l'ambiguïté des trois occurrences fondées sur le radical τλα- dans le premier

²² Traductions de οὐδεὶς ἀνθρώπων ἀδικῶν τίσιν οὐκ ἀποτίσει : « *keiner wird ungestraft bleiben = jeder wird büßen* » (R. Kühner et B. Gerth (1904, § 514 Anm. 1) ; « d'aucun criminel au monde, on ne peut dire qu'il échappera un jour au châtement » = « il n'est pas de criminel qui ne doive un jour expier » (J. Humbert (1960, § 652) ; « il n'est pas d'homme qui, commettant l'injustice, échappe à l'expiation » (Legrand, dans la CUF).

²³ Et pas nécessairement dans les oracles en général. Selon G. Rougemont (2005), l'ambiguïté des oracles, bien attestée dans la littérature et particulièrement chez Hérodote, n'était certainement pas la règle pour l'immense majorité des oracles.

vers²⁴. La racine $\tau\lambda\alpha-$ a en effet un double sens d'après le *D.É.L.G.* : « prendre sur soi » d'où d'une part « supporter », d'autre part « prendre sa responsabilité ». Deux interprétations sont alors possibles : soit l'oracle demande à Hipparque de supporter courageusement et dans ce cas, celui-ci est une victime (qui sera vengée), soit l'oracle lui demande de prendre ses responsabilités, et donc éventuellement d'être châtié. Selon le sens donné au verbe, le vers peut être considéré soit comme un encouragement à affronter son destin, soit comme une mise en garde²⁵.

Selon nous, la véritable ambiguïté de cet oracle repose moins sur la sémantique lexicale que sur le calcul du référent. Toute la question en fait est de savoir quel est le référent de l'allocutaire dans cet oracle, et s'il coïncide avec Hipparque²⁶. Apparemment, Hipparque ne se sent pas visé par les avertissements adressés aux coupables, alors que la réalisation de l'oracle semble indiquer qu'il était directement concerné. Or cette ambiguïté référentielle nous semble favorisée par l'emploi de cette configuration $\text{o}\ddot{\upsilon}\delta\epsilon\iota\varsigma \text{o}\ddot{\upsilon}$, par opposition à la tournure plus usuelle de la double négation ($\text{o}\ddot{\upsilon}\delta\epsilon\iota\varsigma \text{o}\ddot{\upsilon}\sigma\tau\iota\varsigma \text{o}\ddot{\upsilon}$), qui elle serait moins ambiguë. L'expression $\text{o}\ddot{\upsilon}\delta\epsilon\iota\varsigma (\acute{\epsilon}\sigma\tau\iota\nu) \text{o}\ddot{\upsilon}\sigma\tau\iota\varsigma / \text{o}\ddot{\upsilon}\varsigma \text{o}\ddot{\upsilon}...$ (« il n'y a personne qui ... ne...pas »), qui comporte une négation dans la proposition régissante et une négation dans la proposition régie, est la tournure usuelle pour exprimer la double négation, et on pourrait s'attendre à la voir employée dans le cadre d'une lecture en double négation. Pour quelles raisons n'est-ce pas le cas (outre des raisons métriques, dans le cadre d'un hexamètre dactylique) ? En réalité, si l'on employait la tournure $\text{o}\ddot{\upsilon}\delta\epsilon\iota\varsigma \text{o}\ddot{\upsilon}\sigma\tau\iota\varsigma \text{o}\ddot{\upsilon}$, il faudrait assigner une place au participe $\acute{\alpha}\delta\iota\kappa\omega\ddot{\nu}$. En théorie, deux possibilités existent :

(10a) $\text{o}\ddot{\upsilon}\delta\epsilon\iota\varsigma \acute{\alpha}\nu\theta\rho\omega\pi\omega\nu \acute{\epsilon}\sigma\tau\iota\nu \text{o}\ddot{\upsilon}\sigma\tau\iota\varsigma \acute{\alpha}\delta\iota\kappa\omega\ddot{\nu} \tau\iota\sigma\iota\nu \text{o}\ddot{\upsilon}\kappa \acute{\alpha}\pi\omicron\tau\iota\sigma\epsilon\iota$
 « Il n'y a personne au monde qui ne paiera pas s'il est coupable »

(10b) $\text{o}\ddot{\upsilon}\delta\epsilon\iota\varsigma \acute{\alpha}\nu\theta\rho\omega\pi\omega\nu \acute{\alpha}\delta\iota\kappa\omega\ddot{\nu} \text{o}\ddot{\upsilon}\sigma\tau\iota\varsigma \tau\iota\sigma\iota\nu \text{o}\ddot{\upsilon}\kappa \acute{\alpha}\pi\omicron\tau\iota\sigma\epsilon\iota$
 « Il n'existe aucun coupable au monde qui ne paiera pas »

Les deux expressions sont possibles syntaxiquement et sémantiquement. La seule différence provient du présupposé : s'agit-il d'une sentence générale, adressée à l'ensemble des hommes, qui peuvent éventuellement être coupables (10a), ou plus particulièrement aux coupables (10b) ? L'ambiguïté ne peut pas être levée par des données contextuelles, c'est-à-dire en s'appuyant sur le premier vers de l'oracle, puisque l'on peut comprendre le lien entre les deux vers de deux manières : soit il faut subir un crime qui sera nécessairement châtié, soit il faut endurer d'être châtié pour un crime. Or, dans le contexte d'un oracle adressé à un individu particulier, on peut s'attendre à ce que le destinataire soit particulièrement concerné par l'oracle. Selon la forme choisie, Hipparque peut donc se considérer implicitement comme coupable (10b) ou comme confronté à une maxime générale qui peut englober ses meurtriers (10a). L'ambiguïté référentielle portant sur le destinataire de l'oracle (coupable ou innocent) est donc accentuée par le choix de cette tournure elliptique, par opposition à la tournure complète $\text{o}\ddot{\upsilon}\delta\epsilon\iota\varsigma \text{o}\ddot{\upsilon}\sigma\tau\iota\varsigma \text{o}\ddot{\upsilon}$. En effet, les deux interprétations sont possibles en l'absence de proposition relative et s'appuient seulement sur une différence de la coupe (penthémimère ou hephthémimère selon les cas).

²⁴ On remarquera l'existence de jeux formels : l'emploi sous trois formes de la racine $\tau\lambda\alpha-$ dans le premier vers, et un triple emploi des négations dans le deuxième vers ($\text{o}\ddot{\upsilon}\delta\epsilon\iota\varsigma \acute{\alpha} \text{o}\ddot{\upsilon}\kappa$), même si l'une des négations est seulement lexicale ($\acute{\alpha}\delta\iota\kappa\omega\ddot{\nu}$) et n'interfère pas sur le calcul sémantique de l'ensemble de la phrase (« personne d'injuste » n'est pas l'équivalent de « tout homme juste »).

²⁵ R. Crahay (*ibidem*) ajoute que le verbe $\tau\iota\nu\epsilon\iota\nu$ peut avoir un sens positif « honorer » (et non « châtier »), comme dans l'oracle rendu à Étéon (Hdt. 5.92β 11), ce qui ajouterait une autre ambiguïté lexicale à l'oracle qui nous occupe. Une telle interprétation n'est cependant pas possible dans l'expression $\tau\iota\sigma\iota\nu \acute{\alpha}\pi\omicron\tau\iota\nu\epsilon\iota\nu$.

²⁶ C'est l'avis de W. W. How et J. Wells dans leur commentaire (1912, *ad loc.*).

Si l'on comprend pourquoi la forme plus attendue οὐδεὶς ὅστις οὐ n'est pas employée dans cet oracle, il restera à se demander comment la lecture bi-négative devient accessible dans le contexte linguistique du grec ancien, reposant sur une concordance négative généralisée, question que nous aborderons en 3.

2. 4. Xén. *Banquet* 1.9.4 : un sens très particulier

Dans l'exemple de Xénophon, cité par R. Kühner et B. Gerth (1904, § 514 Anm. 1) et repris sans traduction par M. Bizos (1961, p. 210), le sens est clair et la lecture en double négation est assurée par le contexte :

(11) Xén. *Banquet* 1.9. Effets de la présence d'Autolykos

Πρῶτον μὲν γάρ, ὡσπερ ὅταν φέγγος τι ἐν νυκτὶ φανῆ, πάντων προσάγεται τὰ ὄμματα, οὕτω καὶ τότε τοῦ Ἀυτολύκου τὸ κάλλος πάντων εἴλκε τὰ ὄψεις πρὸς αὐτόν· ἔπειτα τῶν ὁρώντων οὐδεὶς οὐκ ἔπασché τι τὴν ψυχὴν ὑπ' ἐκείνου. Οἱ μὲν γε σιωπερότεροι ἐγίγνωτο, οἱ δὲ καὶ ἐσηματίζοντό πως.

« Tout d'abord, de même que lorsqu'une lumière paraît dans la nuit, elle attire à elle les regards de tous, de même, à ce moment-là aussi, la beauté d'Autolykos faisait se tourner vers elle les regards de tous ; puis, **personne** parmi ceux qui le regardaient **ne** ressentait **pas** quelque chose en son âme sous son effet. Les uns en tout cas devenaient plus silencieux, les autres d'une manière ou d'une autre cherchaient également une contenance »

Le traducteur de la CUF, F. Ollier, rend la double négation de la façon suivante : « il n'y avait personne parmi ceux qui le regardaient qui ne se sentit l'âme émue à son aspect ».

Deux questions se posent ici : pourquoi la double négation prend-elle cette forme ? Comment la lecture en double négation est-elle accessible ? Nous répondrons à la deuxième question en 3., pour traiter cet exemple en même temps que celui d'Hérodote. La première question doit être posée, car la forme de la double négation peut surprendre : comme le remarque J. Wackernagel (1924, p. 301), Athénée (5.188a3) cite ce passage de Xénophon, mais sous une forme légèrement modifiée : τῶν ὁρώντων οὐδεὶς ἦν ὃς οὐκ ἔπασché τι τὴν ψυχὴν ὑπ' ἐκείνου. J. Wackernagel juge que cette réécriture, qui passe par l'expression οὐδεὶς ὃς οὐ, est plus usuelle que celle que l'on trouve effectivement chez Xénophon²⁷.

La clé de cet exemple nous semble reposer sur l'indéfini τι qui, dans cet exemple, désigne un procès de nature et de degré indéfini, mais dont l'existence est actualisable et non virtuelle. Pour reprendre la terminologie de R. Martin (2006, p. 17-21), on pourrait dire que l'indéfini est épistémique et non aléthique, c'est-à-dire qu'il renvoie à une constante (indéfinie), et non à une variable : « Personne ne ressentait pas quelque chose » équivaut à « Tout le monde ressentait quelque chose », et non à « Tout le monde ressentait n'importe quoi ». Il existe quelque chose que tout le monde ressent, et ce quelque chose que ressentent les spectateurs est détaillé dans les phrases qui suivent (les uns se taisent, les autres cherchent une contenance). Or un indéfini au contact de la négation n'a pas souvent un sens épistémique, renvoyant à une constante indéfinie. T. Givón (1984, p. 332-333) remarque ainsi qu'un indéfini a difficilement un sens non référentiel au contact d'une négation, parce que la négation renvoie à du défini, pour des raisons pragmatiques : un énoncé négatif a pour présupposé discursif sa contrepartie affirmative, où l'indéfini trouve sa référence²⁸. La manière normale d'exprimer un indéfini référentiel dans ce contexte est l'extraction « il y a quelqu'un qui ne ... pas », c'est-à-dire une manière de placer l'indéfini en-dehors de la portée syntaxique de la négation. C'est ce que l'on observe en français dans certains énoncés : « je

²⁷ De fait, il y a 14 exemples de cette tournure chez Xénophon : *Hell.* 5.1.3.4, 5.2.17.6, 6.2.34.6, 7.5.26.3, *Cyr.* 1.4.25.16, 7.5.61.3, 8.2.24.9, 8.7.7.5, *Ag.* 7.1.2, 11.9.2, *Cyn.* 5.33.2, 12.14.1, *Rép. Ath.* 2.3.3.

²⁸ Voir T. Givón, 1978.

n'ai pas vu quelqu'un » est un énoncé rare, car il suppose un contexte particulier, mais il veut normalement dire « il y a quelqu'un que je n'ai pas vu » (sous-entendu « devine de qui il s'agit ! »), et non « je n'ai vu personne »²⁹. Dans ce cas, on considère que l'indéfini n'est pas sous la portée de la négation.

En grec même, on peut trouver des arguments en faveur de cette analyse. On peut comparer l'énoncé attesté avec l'expression qui présente un indéfini réellement négatif, οὐδείς οὐδὲν ἔπασχε. Or l'interprétation normale de cet énoncé est celle de la concordance négative (cf. ex. 1), et non celle de la double négation (« personne ne ressentait rien »). Surtout, ce que l'on sait du fonctionnement de τις en grec ancien va en ce sens. M. Biraud (1991, p. 130-134) a ainsi montré que τις était le pendant positif de οὐδείς sur le plan syntaxique. Même quand τις est associé à une négation, ses emplois diffèrent de ceux de οὐδείς, dans la mesure où l'emploi de τις repose sur une présupposition positive d'existence du référent associé à τις. Cette description des emplois de l'indéfini correspond bien à ce que l'on observe dans l'exemple de Xénophon, où l'indéfini révèle une présupposition positive de l'existence d'un procès (même s'il est de nature et de degré indéfinis), même lorsqu'il est associé à une négation.

Pourquoi cet emploi épistémique est-il possible en (11) ? Il faut souligner que l'existence d'une lecture en double négation implique un renversement de polarité³⁰ : ce contexte positif rend licite l'emploi d'un indéfini avec une valeur épistémique, et *a fortiori* référentielle. C'est ce que l'on observe dans les exemples d'interro-négation, autre situation qui conduit à un renversement de polarité, et donc à un contexte à polarité positive, où le sens épistémique de l'indéfini est possible :

(12) Xén. *Mém.* 3.10.8.2

Τὸ δὲ καὶ τὰ πάθη τῶν ποιούντων τι σωματίων ἀπομιμῆσθαι οὐ ποιεῖ τινα
τέρψιν τοῖς θεωμένοις;

« Et le fait d'imiter les émotions des corps qui font quelque chose **ne** procure-t-il **pas**
quelque plaisir à ceux qui le contempent ? »³¹

La valeur épistémique de l'indéfini peut être mise en évidence par le fait que τινα ne pourrait pas être traduit par un indéfini de libre choix comme « quoi que ce soit », qui révélerait un point de vue aléthique sur l'indéfini : « Et l'imitation des émotions ne procure-t-elle pas quelque plaisir que ce soit ? » aboutit à un sens très différent de ce que l'on observe dans cette occurrence. Remarquons cependant que la lecture épistémique (et référentielle) de l'indéfini dans un contexte de renversement de polarité n'est pas systématique et n'est qu'une simple possibilité³².

Ces remarques sur le sens de l'indéfini dans l'exemple de Xénophon, par contraste avec les sens de l'indéfini en contexte à polarité négative et en contexte en polarité positive, nous paraissent fournir des éléments pour expliquer que la tournure employée ne soit pas celle invoquée par Athénée, οὐδείς ὅστις οὐκ ἔπασχε τι. En effet, dans cette dernière expression, avec une proposition relative, il y a bien double négation à l'échelle de la proposition, mais la proposition relative comporte une seule négation, et dans le cadre de la proposition relative, il est peut-être difficile de donner un sens référentiel à l'indéfini. C'est ce

²⁹ Voir notamment C. Muller (1984, p. 84) pour ces énoncés du français.

³⁰ Pour les raisons de l'accessibilité de la lecture en DN, cf. 3. Notons cependant que l'existence d'un indéfini à valeur référentielle peut être un marqueur sémantique de cette lecture en DN plutôt qu'en CN.

³¹ Autre exemple chez le même auteur : *Mém.* 1.3.13.1.

³² Par exemple, en contexte *irrealis*, au sens de T. Givón, l'indéfini n'a jamais de valeur référentielle, même dans une interro-négation (cf. T. Givón, 1984, p. 331-332). Les exemples sont nombreux en grec ancien ; pour ne citer que Xénophon : simplement au potentiel comme *Mém.* 4.3.17.4 ou *Hiér.* 4.10.4, ou au potentiel en interro-négation *Hell.* 4.4.12.7, 7.2.16.4, 7.4.40.5, etc.

que l'on peut penser si l'on compare l'exemple étudié avec un autre exemple de Xénophon, qui comporte également une double négation, mais avec la tournure usuelle présentant une proposition relative :

(13) Xén. *Banquet* 8.2.2 : Socrate vante son état d'éternel amoureux

Ἐγὼ τε γὰρ οὐκ ἔχω χρόνον εἰπεῖν ἐν ᾧ οὐκ ἐρῶν τινος διατελώ.

« Car, en ce qui me concerne, je **ne** peux **pas** citer un moment **que** je **ne** passe **pas** à être amoureux de quelqu'un »

La structure syntaxique de cet exemple n'est pas immédiatement comparable à celle de l'exemple qui nous occupe (ne serait-ce que parce que chacune des deux propositions comportant une négation entretient une relation enchâssante avec un autre prédicat, à l'infinitif dans le premier cas, au participe dans le second cas). Cependant, il s'agit bien d'une double négation (la phrase revient à peu près à « je suis toujours amoureux »), avec séparation syntaxique du champ des deux négations, et emploi d'un indéfini dans la proposition régie. Or, ici, l'indéfini n'a pas de valeur épistémique, ni même référentielle : le référent de *τινος* n'est pas stable et désigne une classe d'individus variable. Tout se passe comme si l'indéfini prenait son sens dans la proposition (négative) où il se situe, et non par rapport à l'ensemble de la phrase, où le fonctionnement sémantico-logique de la double négation fait apparaître un contexte à polarité positive.

Dans une structure où la double négation s'exprime dans deux propositions distinctes et enchâssées, l'indéfini peut avoir une valeur épistémique ou aléthique, selon que l'inversion de polarité est réalisée ou non³³. En revanche, si une unique proposition comprend deux négations lues en double négation, l'indéfini a nécessairement un sens épistémique. Ce serait selon nous la raison pour laquelle Xénophon a pu employer cette tournure οὐδεὶς οὐ au lieu de la tournure usuelle οὐδεὶς ὅστις οὐ.

De notre examen, il ressort que seules deux occurrences s'expliquent en grec ancien par une lecture en double négation correspondant à la « règle » οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν. Nous avons essayé d'expliquer pourquoi ce n'est pas la tournure usuelle οὐδεὶς ὅστις οὐ qui se trouve employée. Il reste à présent à se demander comment dans deux exemples atypiques la lecture en double négation est accessible alors que nous nous trouvons dans une langue à concordance négative généralisée, et que la tournure usuelle pour ce type d'expressions n'est pas employée.

3. Accessibilité de la lecture en DN dans les deux exemples concernés par la « règle »

3.1. Une explication par la différence de portée ?

L'une des explications parfois invoquée repose sur une différence de portée des deux négations et ne résiste pas à l'examen. Pour J. Humbert (1960, § 652), par exemple, la clé de l'explication repose sur cette notion de portée : si la négation composée (le mot-N) porte sur la proposition entière, comme la négation propositionnelle, les deux négations se contrebalancent (lecture en DN), ce qui n'est pas le cas si la négation composée porte uniquement sur un syntagme ou sur un mot. Dans le type οὐδεὶς οὐ, les négations se détruiraient car les deux négations porteraient sur l'ensemble de la phrase. Cette explication ne va pas de soi. Elle va notamment à l'encontre de l'analyse donnée des tours *nemo non* par A. Orlandini (2001, p. 62-63) en latin. En grec même, elle laisse dans l'obscurité les exemples cités en 1.2.2. qui se lisent en concordance négative et non en double négation.

³³ En français également, l'inversion de polarité est facultative. Voir C. Muller (1984, p. 86).

Surtout, la principale objection provient de l'examen des tournures bi-négatives du type οὐδείς (ἐστίν) ὅστις / ὅς οὐ. Dans cette tournure, une analyse superficielle indique que les deux négations appartiennent à deux propositions différentes tout en se contrebalançant, ce qui va à l'encontre de l'explication de J. Humbert. Cependant le statut syntaxique des deux propositions concernées est plus complexe. Sans détailler tous les critères syntaxiques qui caractérisent cette tournure, on peut se contenter de remarquer que les exemples de l'époque classique fournissent des preuves de l'existence de deux propositions dans certains cas, et d'une seule proposition dans d'autres cas. Nous nous limiterons à un exemple de chacun de ces cas de figure.

On peut citer à l'appui d'une analyse en deux propositions distinctes l'exemple (14) :

- (14) Hdt. 3.40.10 : une trop grande prospérité est inquiétante
 οὐδένα γάρ κω λόγῳ οἶδα ἀκούσας ὅστις ἐς τέλος οὐ κακῶς ἐτελεύτησε πρόρριζος, εὐτυχέων τὰ πάντα.
 « Car, je ne connais encore personne, pour en avoir entendu parler, **qui**, finalement, **ne soit pas** mort misérablement, arraché à la racine, alors qu'il réussissait en tout »

La possibilité de trouver un terme à polarité négative (κω) dans la première proposition indique bien que la première proposition est réellement négative, puisque πω ne se rencontre que dans les contextes négatifs, ce qui montre l'existence de deux domaines distincts de la négation, la lecture en double négation pouvant entraîner l'absence de termes à polarité négative³⁴. Dans de tels cas de figure, un verbe peut être exprimé dans la première proposition (ou, éventuellement, une simple relation prédicative est perceptible³⁵), et le verbe de la relative est nécessairement à un mode personnel, même en discours indirect.

Il existe cependant des exemples indubitables où l'expression fonctionne comme un syntagme figé, sans subordination. Le fait avait été remarqué par J. Wackernagel (1924, p. 301) qui signalait notamment la possibilité que le verbe de la principale soit au présent, même dans un récit au passé (Soph. *Ajax* 725, ou Hdt. 2.120.10, de forme apparentée), ou certaines formes d'attraction (Pl. *Phédon* 117d5) : dans ce cas οὐδείς ὅστις οὐ est tout à fait équivalent à πᾶς. Sur cette vaste question, nous nous contenterons de citer l'exemple suivant où il est impossible qu'il y ait deux propositions distinctes :

- (15) Pl. *Mén.* 70c2 : il s'agit de Gorgias
 [...] ἄτε καὶ αὐτὸς παρέχων αὐτὸν ἐρωτᾶν τῶν Ἑλλήνων τῷ οὐλομένῳ ὃ τι ἂν τις βούληται, καὶ οὐδεὶς ὅτῳ οὐκ ἀποκρινόμενος.
 « [...] vu que lui-même s'offre aussi à celui des Grecs qui veut l'interroger sur ce qu'on veut et ne refuse de répondre à personne [litt. et à personne à qui ne répondant pas] »

Le verbe de la pseudo-proposition relative qui termine la phrase est au participe, comme devrait l'être la proposition régissante (introduite par ἄτε). S'il y avait deux propositions distinctes, on pourrait s'attendre à une tournure du type οὐδείς (ἐστίν) ὅτῳ οὐκ ἀποκρίνεται. Que le verbe « être » soit exprimé ou non, le verbe de la proposition relative serait nécessairement à un mode personnel³⁶. Or le fait que la proposition régie soit au participe montre bien que la frontière syntaxique entre les deux propositions n'existe plus et que οὐδεὶς ὅτῳ οὐκ fonctionne ici comme un indéfini complexe, équivalent approximatif de παντί (même si les effets pragmatiques sont différents entre les deux expressions). Dans ce

³⁴ C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le terme de « polarité » a été retenu (voir C. Muller, 1991, p. 69). Autres exemples, avec πῶποτε : Pl. *Lois* 935b2, Dém. 23.112.8.

³⁵ Par exemple Eur. *Hél.* 501 ou Pl. *Banquet* 179a7.

³⁶ Deux possibilités si le verbe « être » est exprimé : au participe, dans un génitif absolu (οὐδενὸς ὄντος), ou à l'indicatif (καὶ οὐδείς ἐστι), pour éviter une corréférence entre le référent de l'indéfini négatif et Gorgias.

cas, peut-on toujours dire qu'il existe une différence de portée entre les deux négations, marquée par la frontière syntaxique entre deux propositions ?

Au vu d'exemples de ce type, l'explication du fonctionnement de la double négation par une différence de portée syntaxique nous paraît difficile. De fait, l'examen des nombreuses occurrences de notre corpus fournit un exemple révélateur, qui montre que la lecture bi-négative n'est pas liée à des phénomènes syntaxiques de portée, mais à des phénomènes sémantiques de coréférence :

(16) Isocrate, *Panath.* 258.5

τοσούτων γὰρ τὸ πλῆθος τῶν πόλεων τῶν Ἑλληνίδων οὐσῶν, τῶν μὲν ἄλλων οὐδέν' ἂν εἰπεῖν οὐδ' εὐρεῖν ἤτις οὐ περιπέπτωκεν ταῖς συμφοραῖς ταῖς εἰθισμέναις γίνεσθαι ταῖς πόλεσιν.

« En effet, alors que les cités grecques sont en aussi grand nombre, **personne** d'autre ne pourrait en citer ou en trouver **qui** ne se soit pas heurtée aux malheurs qui arrivent habituellement aux cités »

Le texte que nous reproduisons est celui de G. Mathieu, dans la CUF. Dans cette version, le pronom négatif et le pronom relatif n'ont pas le même référent, ce que montre la discordance des genres (pronom négatif masculin et pronom relatif féminin). Le référent du pronom relatif est bien évidemment « une cité », qui est le substantif féminin accessible le plus proche dans le début de la phrase ; le référent du pronom négatif est un individu masculin. Or on peut difficilement dire que les deux négations s'annulent : « personne ne peut trouver une cité qui n'a pas eu de malheurs » n'est pas l'équivalent de « tout le monde peut trouver une cité qui a eu des malheurs ». Sans coréférence entre pronom négatif et pronom relatif, il ne semble donc pas exister de lecture bi-négative. Mais ce texte est dû à Dobrée, les manuscrits ayant οὐδεμίαν au lieu de οὐδέν' ἂν. La leçon présente des manuscrits l'inconvénient qu'il faut dans ce cas inférer un sujet pour les deux infinitifs³⁷. Quoi qu'il en soit, dans cette version donnée par les manuscrits, les deux pronoms sont bien coréférents, et dans ce cas, la lecture en double négation devient bien accessible à nouveau (« aucune cité qui n'ait pas connu de malheurs »). Cet exemple nous semble fournir une piste explicative pour les exemples qui nous intéressent.

3. 2. La coréférence en question

Les exemples de la configuration οὐδεὶς (...) οὐ sont très peu nombreux, mais d'une manière qui nous semble significative, les deux occurrences que l'on peut invoquer à l'appui d'une lecture bi-négative dans la même proposition présentent la même structure syntaxique : un pronom négatif (οὐδεὶς) est le sujet d'un prédicat nié par οὐ. La forme classique de la « règle » οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν s'en fait d'ailleurs l'écho. Dans ces exemples, il existe un lien entre un agent négatif et son prédicat négatif : l'étroitesse du lien syntaxique pourrait expliquer la lecture en double négation. Notons qu'une contrainte syntaxique de ce genre est postulée pour les langues romanes³⁸. Les cas que nous avons relevés comme des exceptions à la « règle » οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν (cf. 1.2.2.) présentent d'autres cas de figure.

Dans une première catégorie, en plus de la négation propositionnelle est employée la négation οὐδέ, en fonction focalisante ou coordonnante (qui ne peut donc pas être le sujet du prédicat), et non un pronom indéfini. Il s'agit donc d'exemples comparables à l'exemple (8) de Démosthène, discuté *supra*. C'est le cas en Hdt. 1.84.10, et 4.28.17 :

(17) Hdt. 4.28.17 : rigueurs du climat scythe

³⁷ C'est sans doute pour cette raison que G. Norlin dans l'édition Loeb adopte οὐδέν' ἂν οὐδεμίαν.

³⁸ F. Corblin *et alii* (2004, p. 424) remarquent ainsi que la lecture en DN du type *Personne n'aime personne* est plus difficile dès lors que l'objet du verbe est indirect. Il existe donc des contraintes syntaxiques (mais aussi sémantiques, *ibidem*) pour la lecture en DN.

ἵπποι δὲ ἀνεχόμενοι φέρουσι τὸν χειμῶνα τούτου, ἡμίονοι δὲ οὐδὲ ὄνοι οὐκ ἀνέχονται ἀρχήν.

« Les chevaux supportent avec constance cet hiver, mais les mulets ni les ânes ne le supportent pas du tout »

La négation οὐδέ a une fonction de coordination entre les deux substantifs, dans une proposition négative. Dans cet exemple, la lecture en concordance négative ne fait pas de doute et s'explique parce que la première négation (οὐδέ) se contente d'instancier une place qui peut être occupée par un mot-N dans une proposition négative (celle de la coordination, ici).

Dans le second cas de figure, la lecture en double négation ne peut se réaliser, selon nous, parce que la relation entre les deux négations n'est pas la relation qui existe entre un agent négatif et son prédicat nié :

– en Plut. *Tib. Gr.* 9.6.1, le pronom indéfini est au datif (οὐδενί) et ce sont les syntagmes nominaux sujets qui sont niés par οὐ ;

– en Ar. *Plut.* 1114, le pronom indéfini est bien sujet (οὐδέν) mais ce sont des syntagmes nominaux objets qui sont niés par οὐ, et non le prédicat ;

– en Dém. 21.143.11, le pronom indéfini neutre (οὐδέν) est bien le sujet mais ce sont des syntagmes nominaux sujets qui sont niés par οὐ : dans ce cas, οὐδέν est repris de façon épexégétique par plusieurs syntagmes en asyndète (οὐδέν X, οὐ x₁ οὐ x₂)³⁹.

La seule exception à cette régularité qui voit la lecture en double négation suscitée par la mise en relation entre un sujet nié et un prédicat nié, est l'exemple cité en (6) et reproduit ici :

(6) Dém. 57.28.4 : l'accusé n'avait jamais été attaqué à ce jour

καὶ τούτων οὐδεὶς οὐκ ἀπέϊπεν πώποτε, οὐκ ἐκώλυσεν, οὐ δίκην ἔλαχεν.

« Et parmi ceux-ci **personne ne** l'a jamais interdit, ne s'y est opposé ou n'a intenté d'action en justice »

Cet exemple se lit en concordance négative, comme l'indique le terme à polarité négative πώποτε. Il s'agit bien dans cet exemple d'un pronom négatif sujet d'un prédicat nié. On pourrait se contenter de remarquer que la lecture par défaut, celle de la concordance négative, peut s'appliquer dans cet exemple, malgré ses particularités syntaxiques. Cet exemple nous semble cependant explicable dans le cadre de nos observations : ici, οὐδεὶς est bien le sujet de trois verbes tous niés, mais s'il peut éventuellement y avoir un doute sur la lecture de la première proposition (à condition de ne pas prêter attention au terme à polarité négative), l'existence des deux propositions suivantes interdit de fait toute lecture en double négation. Tout se passe comme si οὐδεὶς était mis en facteur commun pour trois propositions dont le caractère simplement négatif ne fait pas de doute.

Ces exemples sont les seuls qui soient cités par les grammairiens et que nos relevés nous aient permis de détecter dans les textes classiques. On pourrait se demander ce qu'il en est à des époques postérieures. Or le seul exemple de lecture à double négation que l'on puisse ajouter aux exemples classiques reprend les mêmes caractéristiques, celle d'un pronom οὐδεὶς sujet d'un prédicat nié par οὐ (Épictète, 3.1.29.2) ; il est vrai qu'une influence du latin *nemo non* n'est pas à exclure.

Il semble donc exister des contraintes syntaxiques fortes pour que les deux négations portent précisément sur le même segment de la proposition (en l'occurrence le prédicat), avec un sujet nié et un prédicat nié. Ce que permet de faire l'expression οὐδεὶς ὅστις οὐ, c'est précisément de s'affranchir de telles contraintes syntaxiques chaque fois qu'une double

³⁹ Ce type d'emploi, avec négations épexégétiques, se rencontre assez fréquemment en grec plus tardif : cf. Aelius Aristide 16.244.10, 38.488.4, Dion Cassius 59.15.6.4, Longus 3.6.2.4, etc.

négation doit être employée (pour des raisons pragmatiques principalement). La moitié des exemples de cette tournure (49 occurrences) sont effectivement du type οὐδεὶς ὅστις οὐ, c'est-à-dire avec un pronom sujet, coréférent d'un pronom relatif également sujet d'un prédicat. Mais on relève 42 exemples qui n'entrent pas dans ce schéma, que les deux pronoms soient au même cas, différent du nominatif, dans 31 occurrences, ou que les deux pronoms soient à des cas différents, dans 11 occurrences. Or dans ce dernier cas de figure, selon notre description, une lecture mono-négative s'imposerait si les deux négations n'appartenaient pas à deux propositions distinctes mais en relation de subordination. C'est sans doute la raison pour laquelle cette tournure, sans contrainte syntaxique particulière, est nettement plus usuelle que le schéma οὐδεὶς (...) οὐ.

Conclusion

À l'issue de cet examen, il apparaît qu'il n'y a pas lieu de poser une « règle » οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν. Non seulement l'existence d'une telle règle, dans une langue à concordance négative généralisée comme le grec ancien, pose de nombreuses difficultés, mais les exemples concernés sont très peu nombreux : il s'agit en réalité de deux occurrences, l'une Hdt. 5.56.5 se situe dans un oracle qui joue sur l'ambiguïté référentielle, l'autre Xén. *Banquet* 1.9.4 permet l'emploi d'un indéfini à valeur épistémique. Ce sont ces contextes d'emploi très particuliers qui expliqueraient que la tournure plus usuelle οὐδεὶς ὅστις οὐ n'ait pas été employée. Les occurrences où un mot-N précède une négation propositionnelle (sans autre négation dans l'énoncé) sont très rares en grec classique et on comprend que ce soit dans une configuration rare que se trouve une valeur rare, la double négation. Cette interprétation en double négation est accessible dans ces deux occurrences, parce que les deux négations portent très étroitement sur le même segment de proposition, le prédicat, l'une constituant le sujet nié et l'autre niant le prédicat lui-même. Par contraste, la tournure οὐδεὶς ὅστις οὐ qui ne connaît pas de telles contraintes syntaxiques, et dont la lecture en double négation est assurée par la coréférence entre l'indéfini (qu'il soit pronom ou adjectif) et le pronom relatif, est d'une extension nettement plus vaste.

Camille DENIZOT
Université Bordeaux III
ÉRIAC (Université de Rouen)

Références bibliographiques

- N. Basile, *Sintassi storica del greco antico*, Bari : Levante editori, 1998.
M. Biraud, *La détermination du nom en grec classique*, Nice : Publications de la faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 1991.
M. Bizos, *Syntaxe grecque*, Paris : Vuibert, 1961 [1947¹].
R. Crahay, *La littérature oraculaire chez Hérodote*, Paris : Les Belles Lettres, 1956.
P. Chantraine, *Grammaire homérique. II. Syntaxe*, Paris : Klincksieck, 1958.
F. Corblin, V. Déprez, H. deSwart, L. Tovena, « Negative Concord », *Handbook of French Semantics* (F. Corblin et H. de Swart dir.), Stanford : CSLI Publications, 2004, p. 417-452.
F. Corblin et L. Tovena, « L'expression de la négation dans les langues romanes », *Les langues romanes : problèmes de la phrase simple* (D. Godard dir.), Paris : Éditions du C.N.R.S., 2003, p. 281-343.
J. D. Denniston, *The Greek Particles*, Indianapolis-Cambridge : Hackett, 1950 [1934¹]
V. Déprez, « Concordance négative, syntaxe des mots-N et variation dialectale », *Cahiers de linguistique française* 25, 2003, p. 97-118.

- A. Falaus, « Le paradoxe de la double négation dans une langue à concordance négative stricte », *La négation dans les langues romanes* (F. Floricic dir.), Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, 2007 p. 75-97.
- T. Givón, « Negation in language : pragmatics, function, ontology », *Syntax and Semantics* 9 (P. Cole dir.), New York-San Francisco-London : Academic Press, 1978, p. 69-112.
- T. Givón, *Syntax. A functional-typological introduction*, Amsterdam : Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 1984.
- D. Godard et J.-M. Marandin, « Aspects pragmatiques de la négation renforcée en italien », *La négation dans les langues romanes* (F. Floricic dir.), Amsterdam- Philadelphia : John Benjamins, 2007, p. 137-160.
- L. R. Horn, *A Natural History of Negation*, Stanford : CSLI, 2001² [1989].
- W. W. How et J. Wells, *A Commentary on Herodotus*, vol. 2, Oxford : Clarendon Press, 1912.
- J. Humbert, *Syntaxe grecque*, Paris : Klincksieck, 1960.
- R. Kühner et B. Gerth, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, Hannover : Hahn, 1904.
- W. Labov, « Negative Attraction and Negative Concord in English grammar », *Language* 48, 1972, p. 773-818.
- P. Larrivée, *L'association négative. Depuis la syntaxe jusqu'à l'interprétation*, Genève-Paris : Droz, 2004.
- L.S.J. = H. G. Liddell, R. Scott et H. S. Jones, *A Greek-English Lexicon*, Oxford : Clarendon Press, 1940⁹ [1843].
- R. Martin, « Définir l'indéfinition », *Indéfini et prédication* (F. Corblin, S. Ferrando et L. Kupferman dir.), Paris : PUPS, 2006 p. 11-24.
- A. C. Moorhouse, *Studies in the Greek Negatives*, Cardiff : University of Wales Press, 1959.
- C. Muller, « L'association négative », *Langue française* 62, 1984, p. 59-94.
- C. Muller, *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève : Droz, 1991.
- A. Orlandini, *Grammaire fondamentale du latin. VIII. Négation et argumentation en latin*, Louvain-Paris : Peeters, 2001.
- G. Rougemont, « Les oracles grecs recouraient-ils habituellement à l'ambiguïté volontaire ? », *Les jeux et les ruses de l'ambiguïté volontaire* (L. Basset et F. Biville dir.), Lyon : CMO 33, 2005, p. 219-235.
- E. Schwyzer et A. Debrunner, *Griechische Grammatik II*, München : C. H. Beck, 1958.
- J. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax II*, Basel : E. Birkhäuser, 1924.

Résumé : L'objet de cette étude est de contester l'existence en grec ancien d'une règle du type οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν, selon laquelle lorsqu'un mot-N précède une négation propositionnelle, les deux négations ont le sens d'une affirmation. Une explication est proposée pour les rares exemples à l'origine de cette « règle ».

Abstract : The aim of this paper is to deny the existence of a rule such as οὐδεὶς οὐκ ἦλθεν, according to which, when a N-word is used before a propositional negation, the two negations have an affirmative meaning. The utterances which are the source of the « rule » are explained.